

USINES DE FABRICATION :
Aliments Conventionnels :
SAINT-YBARD (19140)
Le Moulin du Claux
215 route du moulin du Claux
Tel : 05 55 98 99 00

LIGNEYRAC (19500)
Le Moulin du Peuch
4700 route de la Planchette
Tel : 05 55 85 92 01

Aliments Biologiques :
SADROC (19270)
Barlet
36 route de Sainte-Férolle
Tel : 05 55 21 26 47

Facturé à
MADAME DELON MARIE LAURE
SCEA ELEVAGE LE TAVERNIER
504 ROUTE DE LA BELONIE
NEYRAGUES

46600 CRESSENSAC

Facturé à	Date facture	Numéro facture	Folio
502456	09/10/2025	2 500 025 313	1

FACTURE

Identifiant intra communautaire: FR40514212497

Produit	Désignation	Quantité Commandée	Quantité Facturée	Nbre Unité	Prix HT Net	Montant HT	TVA
NE001083	BI n° 518 794 du 09/10/2025 Site LIGNEYRAC Livré chez DELON MARIE LAURE SCEA ELEVAGE LE TAVERNIER [502456] 504 ROUTE DE LA BELONIE NEYRAGUES 46600 CRESSENSAC MAIS SAC 25 KG Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et la valorisation des emballages.	0,1000T	0,1000T	4	361,00	36,10	2
PF029013E	TOURTEAU DE SOJA MP 25 KG	0,1000T	0,1000T	4	495,00	49,50	2
PF030483H	OPTY NUTRILYN 24-13 MH 25KG ECO-CONTRIBUTION	0,0750T	0,0750T	3	602,00	45,15	2
NE001093	ORGE SAC 25 KG Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et la valorisation des emballages.	0,1000T	0,1000T	4	347,00	34,70	2
	Totaux	0,3750T	0,3750T	15			

à joindre à votre règlement

NUTRILIM

FACTURE 2 500 025 313
Client: 502456 Facturé le 09/10/2025
Net à payer 174,66 €
Mode de règlement: (C) VIREMENT
Echéance: 19/10/2025

Montant net HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
165,55	2 5,50	9,11	174,66	
				FACTURE
				Net à payer
165,55		9,11	174,66	174,66 €
Mode de règlement: (C) VIREMENT				
Echéance(s)				
19/10/2025		174,66 €		

PAIEMENT : Toute somme impayée à l'échéance entraîne pour l'acheteur l'application des pénalités de retard (loi LME) à un taux de 5% sans préjudice de l'exigibilité. Ce taux ne peut être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal (art. L441-9 du code de commerce). Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera facturée en cas de dépassement des délais de paiement selon la loi 2012-387 (article 121). En l'absence de mention expresse contraire figurant dans le corps de la facture, aucun escompte ne sera pratiqué en cas de paiement anticipé.

RESERVE DE PROPRIETE : le vendeur conserve l'entière propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix en principal et intérêts (Loi 80-335 du 12/05/1980)

NUTRILIM SA au capital de 4 606 963€ - RCS Brive 401424353 - SIRET : 401 424 353 00019 - Siège social : 215, Route du Moulin du Claux - 19140 SAINT-YBARD
N° TVA intra-communautaire : FR2940142435300019 / APE 1091Z

Ets secondaire Aliments Simbelie - SIRET 401 424 353 00068 - Tél / 05 55 85 92 01 - Fax : 05 55 85 91 00 - E-mail : contact@aliments-simbelie.com
N° enregistrement : FR19178002 - EMB : 19178A - Issu d'un site certifié OQUALIM-RCNA